

# CONSEIL DE QUARTIER « LE CLOS »

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 17/03/2016

### Etaient présents :

Mmes DECOOL (ChD), DESPIERRE (CaD).

MM. AMADIEU (AA), BALLIER (RB), BULOURDE (JJB), HUET (DH) , GRILLET (FG).

### Absents excusés :

Mme DUCLOS (FD).

MM. BILLEY (PB) SAVARY (PS).

### Absents :

Mme ROGER (JR).

## Compte-rendu de la réunion du 17/03/2016

### Sujet 1 : « Cela s'est passé depuis notre dernière réunion !!! »

**Attendu** : effectuer un point d'avancement (tour de table) et définir nos actions.

Point d'avancement par rapport à notre dernière réunion...

- 1- Point d'avancement sur tableau suivi questions – Action : JJB

Attendu : informer et avancement actions

Cf annexe ci-dessous.

- 2- Retour sur les différentes réunions des CQ Mozart/Le Clos.

Attendu : avis/commentaires

Accord pour diffusion... scan projet plan piste cyclables à venir – Actions : AA

- 3- Coordonnées membres du CQ

Attendu : mise à jour.

Diffusion aux membres du CQ Le-Clos – Action : JJB

#### 4- Rencontre des comités de quartier avec les habitants de Mozart et du Clos

Attendu : définir qui fait quoi ?

Ce rdv est programmé le dimanche 10 avril de 9h à 12h au marché Mozart.

- Demander un barnum + 2 tables + 10 chaises à Nathalie Brar-Chauveau – Action : JJB
- Emplacement à préciser par le « placier »... Préférence du CQ le-Clos pour coté « coiffeur » - Action : Nathalie Brar-Chauveau.
- Demander à Vélizy TV de venir faire un reportage ce jour – Action : ChD.
- Réaliser un flyer sur les CQ – Action : JJB
- Effectuer un bilan des actions effectuées et à venir – Action : JJB
- Mettre à disposition plusieurs exemplaires de la dernière lettre de quartier – Action : JJB
- Mettre en place un cahier de suggestions... à récupérer du précédent CQ – Action : CaD.
- Présence CQ Le-Clos : A.Amadieu (9h à12h), F.Grillet , C.Decool et F.Duclos.

#### 5- Distribution du muguet au 1<sup>er</sup> mai (CCAS)

Attendu : trouver des volontaires parmi les membres CQ ou autres.

Catherine (CaD) rappelle le besoin de volontaire pour effectuer cette distribution et souligne l'attente importante des personnes âgées. Merci aux volontaires ou à leur entourage de se faire connaître auprès de Catherine (CaD).

### **Sujet 2 : Sujets 2016 du CQ Le-Clos.**

**Attendu** : choisir les sujets à traiter en priorité en 2016.

En synthèse : hors le suivi des questions en cours et/ou à venir (cf document en annexe), il n'a pas été retenu de traiter de sujet en priorité comme le sujet « circulation » traité en 2015.

Vous trouverez ci-dessous les remarques des membres du CQ .

Christine (ChD):

Pas d'actions nouvelles... poursuivre les actions en cours.

Françoise (FD) :

-Espaces verts

➔ *nouvelle question*

-Communication avec les eaux et forêts (plan de coupes, les raisons d'abattage etc...)

➔ *nouvelle question... prendre contact avec les associations relais nature et Chlorophyle (info CaD)*

-Panorama des futurs cabinets médicaux : qu'est-il prévu pour répondre aux conditions d'accessibilité pour les professionnels de santé? Comment la survie de leur cabinet est envisagée après l'abandon de la maison médicale ?

→ *nouvelle question*

-Le suivi des travaux côté Mozart et le changement rue Berlioz

→ *prévu sous 3 mois (info F.Hucheloup le 09/02/16)*

-Améliorer la sécurité dans le clos, compte tenu des vols qui ont pu avoir lieu sans passer par des citoyens vigilants

→ *emplacement camera (Q4) / recommandation (haie/double entrée... etc.)*

Janine (JR) :

En attente

André (AA) :

Revoir les carrefours pour limiter la vitesse.

Suivre les évolutions de transport par bus pour le Clos/Mozart suite à l'ouverture de la ligne tramway T6 dans sa totalité (liaison avec gares Viroflay).

Robin(RB) :

Pas d'actions nouvelles... poursuivre les actions en cours.

Patrick (PB) :

Pas d'actions nouvelles... poursuivre les actions en cours.

Jean-Jacques (JJB) :

Stationnement (alterné ou non, bateaux non utilisés...), PLU (s'assurer de conserver le caractère pavillonnaire du Clos) et voirie (quid des carrefours, planning réfection ...).

Didier (DH) :

Revoir la question N° 40 concernant la mise en place d'une poubelle à l'angle de la rue Jules Guesde/rue Jacquart. Demande de mise en place sur la commune et non dans la forêt (refus ONF) → réouverture de la question

François (FG) :

On constate une augmentation des agressions dans le Clos. Comment améliorer la sécurité en particulier pour les personnes âgées ?

Patrick (PS) :

Pas d'actions nouvelles... poursuivre les actions en cours.

**JJ. Bulourde**

N°	Objet	Réponse apportée	Date de réponse	Observations CQ	Avancement
1	Vie du quartier Proposition : Ne pas faire le vide-grenier le même jour que le quartier Mozart et Paris-Versailles.	Le vide-grenier aura lieu le dimanche 4 octobre afin de ne pas coïncider avec le Paris-Versailles. Il y a déjà 4 vide-greniers sur la Ville, nous ne pouvons pas en rajouter, il est donc proposé de garder les vide-greniers Mozart et Le Clos ou de faire les deux vide-greniers en alternance tous les deux ans. Cette année les deux vides-greniers ont été séparés, celui de Mozart aura lieu le dimanche 20 septembre et celui du Clos aura lieu le dimanche 4 octobre. En 2016, ils auront lieu en alternance tous les deux ans.	28/02/15  01/06/15	le 02/04/15 : Proposition du conseil de quartier (6 votes pour, 1 contre) d'effectuer les vide-greniers en alternance tous les 2ans. Cette décision sera soumise au sondage des habitants.	clos
2	Vie du quartier Proposition : Création d'un terrain de jeux (idem quartier Louvois) avec tables de pique-nique en lisière du bois au fond du Clos (bout rue Jules Guesde)	La Municipalité doit consulter l'ONF 01-06-15 : Les services de l'ONF ont été consultés et la Municipalité est en attente d'un retour. Si l'ONF émet un avis favorable, cette proposition sera inscrite au budget 2016.  02-11-15 : Ce sujet est toujours en cours de traitement. La question sera de nouveau remise à l'ordre du jour d'une réunion le 26/11 entre l'ONF et M. Hucheloup.	28/02/2015 01/06/15  02-11-15	Le 02/04/15 : peut-on avoir un délai de traitement de cette question? <b>Le 17/03/16 : peut-on avoir le bilan de la reunion avec ONF?</b>	En traitement
3	les vélos peuvent-ils circuler à contre-sens (sens interdit)?	A ce jour, la loi autorise les vélos à circuler à contre-sens mais uniquement dans les "Zone 30" et dans les rues à sens unique. Néanmoins un arrêté municipal datant de 2010 interdit la circulation des vélos en contre-sens à Vélizy. La Municipalité étudie la possibilité de revenir sur cet arrêté. Cette question est en discussion avec les associations de cyclistes. 02-11-15 : La municipalité travaille sur un schéma directeur des pistes cyclables et sur la définition de zones test afin d'améliorer les circulations douces et expérimenter le double-sens cyclable. Ces évolutions seront présentées aux conseils de quartiers	21/01/15  28/02/15  01/06/15  02-11-15	Le 22/01/15 : avis partagés... pas de demande d'évolution de cette réglementation. Document officiel joint Le 02/04/15 : le conseil de quartier maintient sa demande de ne pas revenir sur cet arrêté (5 votes pour et 2 contre) et interdire de rouler en contre-sens. Le 17/03/16 : présentation du projet de plan de pistes cyclable comprenant des pistes dédiées, des zones communes piétons/velos/voitures limitées à 20 km/h et des rues en sens unique autorisées en double sens pour les vélos ==> question fermée	clos
4	Mise en place de vidéo surveillance dans les rues de Vélizy. Réponse positive en séance de Catherine.	La demande d'installation de nouvelles caméras est faite par M. le Maire à M. le Préfet. Notre demande doit passer en commission départementale de vidéoprotection présidée par un magistrat. Les caméras supplémentaires ne peuvent être installées qu'après avis favorable de cette commission. Le dossier est en cours. Le Conseil de quartier sera consulté.	21/01/2015  01/06/15	Le 22/01/15 : Le comité de quartier souhaite participer à l'implantation de ces caméras	En traitement
5	Trottoirs endommagés dans le clos. Un inventaire est à réaliser.	Tous les ans, un budget est alloué à l'entretien des trottoirs et de la voirie. Un plan pluriannuel est établi et il convient aux représentants des Conseils de Quartier de nous signaler les dégradations qu'ils pourraient constater. Par ailleurs, dans un souci d'efficacité, la Municipalité mettra en place très prochainement une "appli mobile" permettant de signaler directement ce type de dysfonctionnement.	21/01/15	Le 22/01/15 : un inventaire des trottoirs endommagés sera effectué par le CQ. Le 09/04/15 : diffusion du dossier à la mairie	clos
6	Demande de pt de rencontre (pt café/lecture) au niveau du clos. Possibilité au niveau de l'ancienne pharmacie?	La Municipalité soutient ce type de projet mais l'ancienne pharmacie est une propriété privée qui ne répond pas aux normes d'accessibilité (présence de marches). Il conviendrait que le Conseil de quartier cherche des lieux pouvant répondre aux besoins et revienne vers la Municipalité	21/01/15	Le 22/01/15 : construire le cahier des charges du projet. Le 17/03/16 : impossibilité de construire le cahier des charges... fermeture de la question.	clos
7	Une évolution du PLU de Vélizy est programmée. <u>Décision/action</u> : Définir/voir comment participer à son élaboration	La révision du PLU est en cours et des représentants des Conseils de quartier seront associés dans le cadre de la concertation. 02-11-15 : Une réunion de présentation a été organisée le 8 juillet dernier à destination des Conseils de quartier sur la révision du PLU. 28-12-15 : Un forum a été organisé à destination de la population et les Conseils de quartier ont été sollicités pour relayer l'information	21/01/15 28/02/15  02-11-15	RDV avec service urbanisme prévu le 22/01/15... cr à venir	En traitement
8	Possibilité de garer son vélo au niveau de l'Ariane	Des emplacements "vélos" sont en place à l'entrée du parking extérieur.	13/11/2014 & 21/01/15		clos
9	Circuler en vélo dans le clos et dans la ville : aménagement, circulation, protection...etc. Existe-t-il un plan des pistes cyclables de la ville?	Dans le cadre du développement de l'écomobilité, la Municipalité envisage le prolongement des pistes cyclables. Ce travail sera fait en partenariat avec les associations de cyclistes et les salariés de la Ville. Un document présentant les pistes existantes pourra être envisagé. Ce dossier est en cours.	21/01/2015  28/02/15	Le 05/11/2015 : Le CQ souhaiterait être consulté lors de la construction de ce projet. La localisation de la nouvelle piste cyclable est en relation directe avec la circulation du quartier (autos / vélos). Le 17/03/16 : présentation du projet de plan de pistes cyclables le 09/02/16 (voir CR du 09/02/16)	Clos
10	Eglise évangéliste au sein du Clos, ou maison du potier, comment est gérée l'association ?	Question non prise en compte... n'est pas de la responsabilité du comité. Réponse mairie du 21/01/15 : Pour toute question concernant le fonctionnement de cette association il convient de se rapprocher d'elle.	21/01/15	Le 17/03/16 : maison evangelique fermée	Clos

N°	Objet	Réponse apportée	Date de réponse	Observations CQ	Avancement
11	Place réservé pour se garer pour les vétérinaires.	Le domaine public ne peut pas être privaté	21/01/15		Clos
12	Les vols d'hélicoptères dans le Clos et le travail de SOS Hélicos	Pas d'action complémentaire à l'association SOS Hélicos.	13/11/14		Clos
13	Cadre de vie pour nos aînés: bancs et endroits pour se poser, sensibilisation à la circulation	Cette question sera soumise pour avis au Conseil des Aînés qui se réunira au début du mois de février. La faisabilité des propositions sera étudiée par les services techniques. Le Conseil de quartier est invité à soumettre des propositions d'implantation de bancs. Ces propositions seront examinées par les Elus et les services.	21/01/15 28/02/15	Le 22/01/15 : un inventaire de l'existant sera fait pour la prochaine réunion de quartier. Nota : précédemment il a été demandé de retirer les bancs pour éviter le bruit fait par le regroupement des jeunes le soir... à prendre en compte. Le 02/04/15: des bancs existent au niveau de la rue Jules Guesde uniquement. Au regard des nuisances pour les riverains, il n'est pas demandé de banc supplémentaire. Question à fermer	Clos
14	Navette en direction du TRAM. Politique de la ville sur liaisons avec le TRAM pour Le Clos/Mozart. <u>Décision/action</u> : à construire avec les autres comités (Mozart/le Mail)?	La Municipalité travaille actuellement avec le STIF et Kéolis pour développer de type de navettes.  02-11-15 : La Municipalité travaille actuellement avec le STIF et Kéolis pour développer le réseau de transport en commun sur l'ensemble des quartiers. Pour l'instant, seule la navette entre Vélizy Bas et le plateau a été obtenue.	21/01/15 28/02/15 02-11-15		En traitement
15	Inquiétude des riverains pour le stationnement des rues proches des stations de tramway et d'une façon générale dans Le Clos pour les personnes venant se garer la journée pour prendre le tramway. <u>Proposition</u> : créer une zone bleue proche des stations. En fonction des résultats création de badge résidant ou autres actions.	La Police municipale est vigilante quant au stationnement aux abords des rues proches du tramway et n'a pas constaté de dégradation en terme de stationnement à l'heure actuelle. Une zone bleue pourra être étendue si besoin.	21/01/15 28/02/15	Le 22/01/15 : question fermée... à (ré)-ouvrir si problèmes détectés.	Clos
16	Signalisation TRAM au niveau d'un passage piéton (rue lavoisier/Ave Wagner). <u>Solution</u> :Ajouter un feu en complément des feux au niveau circulation rond-point	08-12-14 : La gestion de la signalisation du TRAM ne dépend pas de la Mairie pour le moment. La Municipalité sera vigilante à cette question dès que la rétrocession des installations du TRAM sera effective. 01-06-15 : La demande d'installation d'une signalisation "piétons" a été faite auprès du Conseil général. Le dossier est en cours. 28-12-15 : Maintenant que les infrastructures du TRAM ont été rétrocédées à la Ville, les services vont traiter cette question. Le dossier est en cours.	08/12/2014 01/06/15		En traitement
17	Circulation pour sortir du Clos se fait principalement par la rue Mozart... unique voie de sortie pour descente sur Chaville. <u>Proposition 1</u> : proposition de la Mairie de remettre l'avenue de Picardie en double sens et de réaliser un parking souterrain. Réponse du 08/12 : pas de délai à ce jour... pas de financement <u>Proposition 2</u> : mettre la rue Berlioz à double sens afin de diminuer le trafic rue Mozart. Réponse du 08/12 : prise en compte de la question par la mairie.	La question de la circulation et du stationnement sur l'ensemble du territoire communal doit être traitée dans sa globalité. Des scénaris ont déjà été étudiés et présentés en réunion publique. Cette question va être de nouveau examinée dans son ensemble. Une étude globale et approfondie devra être menée avant tout changement afin de trouver des solutions perennes et acceptées par la population. Le Conseil de quartier doit consulter les riverains de la rue Berlioz sur la proposition n°2. Si une très large majorité des riverains est favorable, un essai pourra être réalisé. Question traitée par le CQ et changement de sens rue Berlioz validé lors de la réunion de quartier du 15/10 avec les habitants.	08/12/2014 01/06/15 02-11-15	Le 22/01/15 : question à revoir avec la mairie... distinction à effectuer entre le court terme (local) et long terme	Clos
18	Stationnement Rappel : suite à réfection de la rue Mozart, la délimitation de la place de parking figé au N°70 de la rue a été supprimée. Place de parking à indiquer au 70 rue Mozart + pose bandes réfléchissantes sur plots. <u>Proposition</u> : Préciser si place maintenue... si oui, réaliser un marquage au sol.	Prise en compte de la question par la mairie. Bilan à effectuer de savoir pourquoi ce stationnement a été supprimé... volonté ou oubli de refaire le marquage après réfection de la chaussée. Le CQ souhaite le maintien de cette place.	08/12/14	Le 22/01/15 : Cette place a été supprimée pour éviter l'effet "chicane" lors d'un stationnement coté impair. Revoir un réaménagement des voies avec ce type de carrefour afin d'éviter de bloquer les voies. Proposition à faire par le CQ Dans l'attente de ces évolutions, mettre en place des bandes réfléchissantes sur les plots.	Clos
19	Panneau fin de Vélizy non visible en haut de la descente vers Vélizy le Bas. <u>Proposition</u> : Déplacement ou suppression (pas de sortie de Vélizy car Vélizy bas)	Cette demande a été prise en compte par les services de la Mairie qui ont saisi le Conseil Général gestionnaire de cette voie.	21/01/15	Le 22/01/15 : le panneau a été déplacé (validation André).	Clos
20	L'indication des voies à utiliser en remontant de Chaville vers Vélizy trop près des feux. <u>Proposition</u> : Placer ce panneau plus en amont.	Prise en compte de la question par la mairie.  Après étude il n'est pas possible de déplacer ce panneau.	08/12/2014 01/06/15		Clos

N°	Objet	Réponse apportée	Date de réponse	Observations CQ	Avancement
21	Manque de visibilité intersection rue ampère / rue Jules ferry <b>Proposition :</b> mettre en place un miroir permettant de voir venir les voitures	Cette zone n'est pas désignée comme accidentogène par la Police municipale. D'autre part, une réflexion est actuellement menée sur l'ensemble du territoire communal concernant les multiples demandes d'implantation de miroirs. 02-11-15 : Des mesures ont été prises : détecteur de vitesse déclenchant le feu rouge, matérialisation d'une zone 30. Cette question a été abordée lors des réunions publiques.  28-12-15 : Le feu pédagogique a été mis en place.	21/01/15	Le 22/01/15 : demande du CQ d'être associé à ces réflexions. Le 05/11/15 : le CQ est en attente du feu "intelligent" pour solder la question, sous réserve du résultat <b>Le 17/03/16 : valider le fonctionnement du feu "intelligent" avant de fermer cette question</b>	En traitement
22	Passage piéton dangereux rue Mozart en direction de la piscine. Pas de visibilité. <b>Proposition :</b> Mettre en place un éclairage spécifique au niveau des passages piétons. Attention cette solution est efficace la nuit mais sans utilité le jour!!!	En cours d'étude par les services municipaux 02-11-15 : Cette demande a été prise en compte et sera étudiée dans le cadre de la mise en place du contrat de performance énergétique qui vient d'être lancé par la Ville. 28-12-15 : La municipalité a intégré cette option dans le cahier des charges du marché d'éclairage public actuellement en cours d'élaboration.	21/01/2015  02-11-15		En traitement
23	Eclairage des panneaux stop dans Le clos (fait partiellement) <b>Proposition :</b> Effectuer la maintenance afin d'assurer un bon fonctionnement.	Cette demande a été signalée aux services techniques afin qu'ils vérifient l'état de l'éclairage public	21/01/15	Le 22/01/15 : en attente le 02/04/15 : action effectuée ==> question fermée	Clos
24	Le carrefour Raspail/Jules Guesde/Mozart est dangereux. Il est régulièrement constaté des véhicules voulant emprunter la rue Raspail, faire marche arrière pour laisser sortir un véhicule venant de la rue Raspail. <b>Proposition :</b> Revoir le sens de circulation de la rue Raspail (sens de circulation entre Jules Guesde et Jacquard).	Une étude d'ensemble de la circulation dans le quartier ouest est à lancer. En attendant, la Police municipale a été alertée de ces débordements. 28-12-15 : Cette question sera à aborder avec M. Hucheloup lors d'une prochaine rencontre afin de disposer de plus d'informations.	21/01/2015 02-11-15	Le 22/01/15 : demande du CQ d'être associé à ces réflexions. <b>Le 05/11/15 : Le CQ ne comprend pas cette réponse... Le 17/03/16 : En attente de réponse... quid de la mise en place de plots (hauts) pour éviter que les véhicules roulent sur les trottoirs en prenant leur virage.</b>	En traitement
25	Vitesse de circulation : Sortie du clos via la rue Mozart, rue Arago et Ampère... <b>Proposition :</b> mettre en place des dos d'âne à titre d'essai (coussin Berliinois !!) au milieu de chaque tronçon de la rue Mozart ( 1 entre J.Guesde et Gounod + 1 entre Gounod et Arago) et rue Ampère (au niveau du salon de coiffure)... soit au total 3 ralentisseurs	Les dos d'âne ou coussins Berliinois génèrent des nuisances sonores mais il pourrait être envisagé de poser ponctuellement des radars pédagogiques pour alerter les automobilistes. Par ailleurs, la Police municipale pourrait effectuer des contrôles de vitesse réguliers. 02-11-15 : Un contrôleur de vitesse va être installé sur le feu de la rue Ampère qui passera au rouge si une voiture dépasse les 30 km/h. L'installation de dos d'âne est difficilement gérable au vu de la configuration de la rue et du changement de stationnement tous les 15j, 28-12-15 : Le contrôleur de vitesse a été installé. La question est close.	21/01/2015  02-11-15	Le 22/01/15 : le CQ est en accord avec ces propositions sauf pour la non prise en compte de la mise en place des dos d'âne. Le CQ maintient sa demande. Le 05/11/15 : le CQ est en attente du contrôleur de vitesse sur le feu pour solder la question. <b>Le 17/03/16 : valider le fonctionnement du feu "intelligent" avant de fermer cette question</b>	En traitement
26	Vitesse de circulation : Le matin, lors de la dépose des enfants à l'école F.Buisson... vitesse élevée rue Racine. <b>Proposition :</b> indiquer par inscription sur la chaussée au début de la rue Racine que la vitesse est limitée à 30km/h. La proposition de mettre la fin de la rue Jules Ferry en double sens n'étant pas retenue, jugée trop dangereuse.	Prise en compte de la question par la mairie. Le marquage au sol de la zone 30 sera prochainement réalisé. 02-11-15 : Les travaux de marquage ont été réalisés. Concernant le radar pédagogique actuel, il fonctionne avec l'éclairage public. Une batterie a été commandée pour permettre un fonctionnement toute la journée. 28-12-15 : Les dimensions de la rue ne permettent pas de la passer en zone 30.	21/01/2015 01/06/15  02-11-15	Le 05/11/2015 : nous constatons que le marquage au sol de la rue Racine n'est toujours pas réalisé... Confusion avec la rue Ampère. <b>Le 17/03/16 : le CQ maintient sa demande et propose de diminuer la dimension de l'inscription au sol.</b>	En traitement
27	Vitesse de circulation : rue Mozart <b>Proposition :</b> ajouter un radar pédagogique rue Mozart en complément de celui rue Lavoisier... radar en théorie existant.	Il pourrait être envisagé de déplacer ponctuellement un radar pédagogique dans ce secteur. Un radar de comptage est actuellement installé à cet endroit.	21/01/2015  02-11-15		Clos
28	Vitesse de circulation dans Velizy Le-Clos. <b>Proposition :</b> Indiquer par inscription sur la chaussée que la vitesse est limitée à 30km/h sur toutes les rues entrantes dans le clos. Reste à faire rue Lavoisier et éventuellement rue Berlioz en fonction de la décision action N°15 (existant rue Jules Guesde, Gounod et Cornelle).	La question de la circulation et du stationnement sur l'ensemble du territoire communal doit être traitée dans sa globalité. Des scénarios ont déjà été étudiés et présentés en réunion publique. Cette question va être de nouveau examinée dans son ensemble. Une étude globale et approfondie devra être menée avant tout changement afin de trouver des solutions pérennes et acceptées par la population.	21/01/15  28/02/15		Clos
29	Vitesse de circulation <b>Proposition :</b> Réaliser des contrôles de vitesse	Ces demandes ont été prises en compte par la Police Municipale maintenant que les effectifs ont été renforcés. Les contrôles de vitesse sont régulièrement effectués par la Police municipale qui ne relève pas d'infraction.	21/01/2015  02-11-15	<b>Le 05/11/2015 : le conseil de quartier réitère sa demande de contrôles de vitesse aux périodes où la vitesse excessive a été constatée (cf. réunion publique du 15/10) Le 17/03/16 : le CQ demande d'avoir le relevé des vitesses rue Ampère via le radar de comptage mis en place en septembre et propose de le déplacer rue Mozart.</b>	En traitement
30	Vitesse de circulation <b>Proposition :</b> sensibiliser les habitants du Clos et de Mozart sur les risques de la vitesse supérieure à 30 km/h... article dans les Echos pour Velizy.	Article prévu dans les Echos à l'attention de tous les habitants	08/12/14	Le 22/01/15 : prendre contact avec CQ de Mozart pour sensibiliser les habitants à la vitesse en complément d'un article du CQ du clos. Le 17/03/16 : article dans la lettre du clos de décembre et réunion le 09/02/16 avec le CQ Mozart.	clos

N°	Objet	Réponse apportée	Date de réponse	Observations CQ	Avancement
31	Vitesse de circulation et sécurité <b>Proposition</b> : contrôle par la police municipale des trottoirs, des mobylettes de livraison et des vélos circulant à contre sens.	Ces demandes ont été prises en compte par la Police Municipale maintenant que les effectifs ont été renforcés.	21/01/15		clos
32	Stationnement <b>Proposition</b> : rappel du devoir de chacun de garer sa voiture dans son garage si possible.	Il est en effet important de rappeler cette règle et cela doit également se faire via les conseils de quartier	21/01/15	Le 22/01/15 : prévoir un article sur ce sujet pour sensibiliser les habitants du Clos... le support reste à définir	En traitement
33	Stationnement <b>Proposition</b> : revoir le cout pour le particulier de la réalisation d'un bateau lors de la construction d'une maison afin de favoriser l'utilisation de son garage... 3000eu semblant excessif.	28-02-15 : Le marché relatif à l'entretien de la voirie a été relancé et la Municipalité sera très attentive aux prix. 01-06-15 : Suite à l'attribution du marché d'entretien de voirie, le prix moyen de réalisation d'un bateau est un peu moins élevé mais cela doit être étudié au cas par cas en fonction de la largeur de celui-ci et des difficultés techniques qui doivent être prises en compte.  28-12-15 : Le règlement de voirie ne permet pas aux particuliers de faire les travaux personnellement. Les demandes de création ou de modification d'un bateau doivent être adressées en Mairie. Elles feront l'objet d'une étude et d'un chiffrage par notre prestataire. Le devis sera alors adressé au demandeur et les travaux ne seront engagés qu'à réception du devis signé par ses soins.	28/02/2015  01-06-15	Le 02/04/15 : peut-on avoir un délai de traitement de cette question? Le 17/03/16 : cout moyen de l'ordre de 3000eu.	Clos
34	Stationnement <b>Proposition</b> : favoriser chaque habitant à se garer sur son bateau lorsque le stationnement est de son côté	Le code de la route n'autorise pas le stationnement sur les bateaux. Toutefois, la Police municipale intervient uniquement sur demande du propriétaire en cas de gêne pour ses entrées et sorties.	21/01/15	Le 22/01/15 : prévoir un article dans la lettre du Clos sur ce sujet pour sensibiliser les habitants	En traitement
35	Stationnement <b>Proposition</b> : établir un marquage au sol pour éviter que les personnes se garent « largement » avec couleur différente pour côté pair et impair.	Proposition prise en compte par la Mairie. Accord de principe mais semble difficile à réglementer. Communication à prévoir.	21/01/15	Le 22/01/15 : prévoir un article dans la lettre du Clos sur ce sujet pour sensibiliser les habitants	En traitement
36	Stationnement <b>Proposition</b> : repérer les « véhicules » du quartier par un macaron de couleur (une couleur par quartier) avec hologramme et n° d'immatriculation afin que les verbalisations soient atténuées pour les résidents du quartier (Week -end).	Pas de stationnement "résidents" prévu à ce jour sur ce secteur. Une attention particulière est portée sur ce secteur suite à la mise en route du Tram	21/01/15	Le 22/01/15 : question fermée... à (ré)-ouvrir si problèmes détectés.	Clos
37	Stationnement <b>Proposition</b> : revoir dans chaque rue, les bateaux réels et supprimer les bateaux non utilisables.	Le code de la route n'autorise pas le stationnement sur les bateaux. Toutefois, la Police municipale intervient uniquement sur demande du propriétaire en cas de gêne pour ses entrées et sorties. Le Conseil de quartier pourrait établir un état des bateaux réels et non utilisables et le transmettre aux services techniques qui pourrait ensuite l'étudier.	21/01/2015  01/06/15	Le 22/01/15 : le CQ souhaite revoir cette question... et la réponse associée, l'objectif étant de se garer sur les bateaux désaffectés. Le 17/03/16 : le CQ maintient sa demande et refuse de faire cette action qui n'est pas de son ressort.	En traitement
38	Stationnement <b>Proposition</b> : Rechercher dans les rues des stationnements permettant de garer plus de voiture que le stationnement alterné (exemple du 70 de la rue Mozart). Une simulation du potentiel de stationnement coté pair et impair sera effectuée.	La question de la circulation et du stationnement sur l'ensemble du territoire communal doit être traitée dans sa globalité. Des scénarios ont déjà été étudiés et présentés en réunion publique. Cette question va être de nouveau examinée dans son ensemble. Une étude globale et approfondie devra être menée avant tout changement afin de trouver des solutions pérennes et acceptées par la population.	08/12/14  28/02/15	Le 22/01/15 : Le CQ souhaite connaître le résultat de cette étude avant décision	En traitement
39	Stationnement <b>Proposition</b> : modifier les horaires du stationnement alterné... effectuer ce changement le matin plutôt que le soir comme actuellement.	Cette question est à l'étude actuellement.  La Municipalité propose de modifier l'horaire du stationnement alterné à 9 h le matin. L'arrêté municipal et la signalisation devront être modifiés. 02-11-15 : Le Code de la Route n'autorise pas la modification des horaires du stationnement alterné. Toutefois, la Police municipale ne verbalise pas les contrevenants avant 9 h le lendemain matin.	21/01/2015  01-06-15  02-11-15	Le 05/11/15 : le changement de côté le matin semble difficilement réalisable pour les personnes partant travailler sans leur véhicule. Un rappel des règles sera effectué dans la lettre du clos avec une alerte pour ne pas changer en milieu d'après-midi.	Clos
40	Demande de mise en place de poubelles au bout de la rue Jules Guesde près du bois	Après étude des services techniques une poubelle a été mise en place pour répondre à cette demande.	01/06/15	le 17/03/16 : Re-ouverture de la question non traitée à ce jour. Demande d'une poubelle sur la commune et non sur l'espace ONF.	Clos

N°	Objet	Réponse apportée	Date de réponse	Observations CQ	Avancement
41	Demande du conseil de quartier de pouvoir communiquer via les panneaux d'affichage électronique	La communication sur les panneaux d'affichage électronique sont exclusivement réservée aux évènements municipaux sauf exception.	01/06/15		Clos
42	Demande re-installer une poubelle au pied du lampadaire de l'orée du bois (restaurant) pour permettre aux personnes de jeter leur détritrus.	28-12-15 : Cette proposition est retenue. La poubelle sera prochainement installée.			clos
43	Aide moyennant finance pour degager neige du trottoir ou autre... à qui s'adresser en mairie?	28-12-15 : La Municipalité n'est pas en mesure de fournir cette prestation compte l'engagement de tous les agents municipaux sur le terrain en cas de chute de neige ou verglas. Il convient de faire appel à des prestataires extérieurs notamment les associations d'insertion par		Le 17/03/16 - pour information, chaque habitant peut adhérer au plan neige auprès de la mairie. Dotation de sel deneiger trottoirs.	clos
44	Mettre un place le nom de la rue Jacquard (près des numeros 1 et 2) pres de la sortie forêt afin d'orienter les personnes, voir le nom de la commune.	28-12-15 : Après vérification, une plaque de rue supplémentaire sera prochainement installée.			clos
45	Stationnement abusif des camping-car et camions pres de l'entree du bois (rue Jacquard)	28-12-15 : Les camping-cars sont considérés comme des véhicules légers et déclarés en stationnement abusif après 7 jours de stationnement sans changement de place. La procédure est alors engagée (recherche du propriétaire - envoi d'un courrier d'avertissement - lancement de la procédure de mise en fourrière). La Police municipale a été alertée sur cette question.		Le 17/03/16- action police municipale effectuée	clos
46	TRAM à la station Wagner - rebord dangereux au droit de l'avenue Wagner - absence de feu signalant l'arrivée d'un tram pour les pietons	28-12-15 : les passages piétons sont matérialisés au niveau du TRAM par des bateaux sur le trottoir. Par ailleurs, les feux de signalisation pour les piétons sont installés au regard de ces passages.		Le 17/03/16 - maintien de la demande concernant le rebord beton à l'arrêt Wagner (cf photo ci-jointe)	En traitement
47	Necessité de repeindre les lampadaires dans le clos	28-12-15 : chaque année une campagne de remise en peinture des candélabres des programmée. Après établissement du diagnostic complet des candélabres installés sur le territoire communal, cette campagne sera programmée. La demande est prise en compte pour l'été 2016.			En traitement
48	Mettre en place une poubelle pres du château d'eau	28-12-15 : Cette proposition n'est pas retenue d'autant qu'il s'agit du domaine de l'ONF à cet endroit.			Clos
49	Amenager une piste cyclable le long des habitations le long du bois pour desservir le clos et rejoindre la piste rue Brindejonc les Moulinais	28-12-15 : Il est proposé au Conseil de quartier de préciser leur projet.		17/03/16 - Ce circuit est situé sur le domaine de ONF... refus de l'ONF.	Clos
50	Pose d'un feu au bout de la rue Mozart pour permettre aux véhicules de quitter le clos	28-12-15 : Cette proposition n'est pas retenue compte tenu de la configuration du secteur.			Clos

N°	Objet	Réponse apportée	Date de réponse	Observations CQ	Avancement
51	Vitesse excessive rue Lavoisier... pas de respect du 30km/h.	28-12-15 : Comme pour la rue Ampère, des contrôles de vitesse sont effectués régulièrement par la police municipale. Peu d'infractions sont constatées et les dépassements de la vitesse autorisée sont minimes.		17/03/16 - Maintien de la demande dans l'attente de données précises.	En traitement
52	Revoir l'aménagement du passage entre la rue Jules Ferry et Corneille pour éviter les pique-niques, interdire d'uriner, supprimer les graffitis	28-12-15 : Non prévu au budget. Concernant les graffitis, si ceux-ci sont sur le domaine public, il convient d'en informer les services municipaux. Sur le domaine privé, il appartient aux riverains de procéder aux opérations de nettoyage.			Clos
53	Faire respecter la loi concernant les déjections canines	28-12-15 : Une information sur ce sujet sera intégrée dans le prochain numéro des Echos du mois de janvier 2016.		article paru ==> question à fermer	Clos
54	Quelle est le nouveau délai de mise en place de la fibre optique au niveau du Clos initialement prévu en 2014?	28-12-15 : Comme annoncé lors de la réunion du 17-11-15, une réunion publique sera prochainement organisée avec Orange sur ce sujet.		Reunion organisée en mairie le 28/01/16 précisant les modalités de déploiement ==> question à fermer	Clos
55	Que devient le château d'eau? Destruction en 2017?	28-12-15 : C'est une opération prévue mais il reste à définir la date d'exécution .			En traitement
56	Peu d'entretien de l'espace vert qui se situe à l'angle de la rue Jules Guesde et du parking le long de l'avenue de Picardie... demande de tailler le boulot et arracher le lierre sur le mur mitoyen au 41 rue Jules Guesde. D'une façon plus générale, peu d'entretien au niveau de la voirie avec des herbes/mousses sur les trottoirs et caniveaux.	28-12-15 : un contrôle est mené par les services techniques qui feront intervenir l'entreprise titulaire du marché.		17/03/15 - Merci de bien nous préciser le délai d'intervention	En traitement